

# PORTRAIT SOCIAL

## Caf de La Réunion

### 2020

**78%**  
de personnes  
couvertes

**284 426**  
allocataires

En 2020, 284 426 allocataires vivent dans le département de La Réunion, ce qui représente 665 442 personnes couvertes par les prestations versées par la Caf, soit 78 % de la population réunionnaise. Sur le territoire, ce taux varie de 59 % à 92 % selon les communes de l'île.

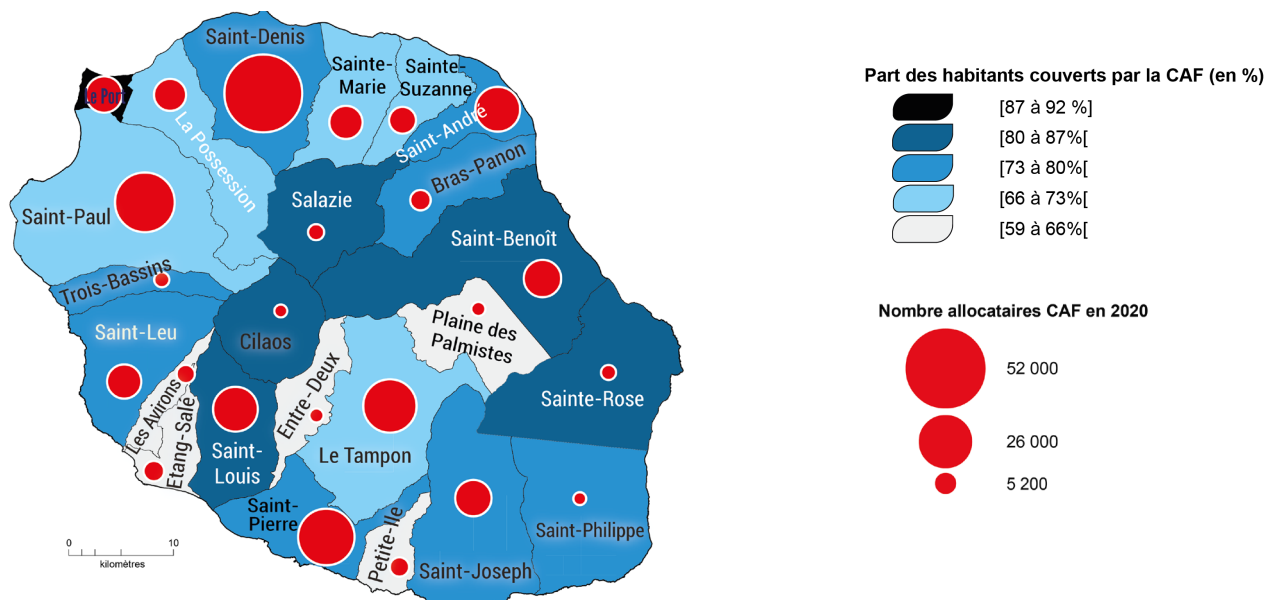
Le département se caractérise par une proportion importante de familles allocataires monoparentales (24 % contre 15 % au niveau de la France métropolitaine). Environ 6 200 étudiants bénéficient d'une aide, soit un peu plus de 2 % de l'ensemble des allocataires.

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus.

34 % des allocataires sont totalement dépendants des prestations (contre 16 % en France métropolitaine), c'est-à-dire qu'il s'agit de leur seule source de revenus.

154 785 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 105 €, ce qui représente environ 54 % des allocataires du département, une valeur bien supérieure au niveau national (32 %). Parmi ces allocataires à bas revenus, environ 51 % sont des familles, dont majoritairement des familles monoparentales (32 %). Dans ces foyers à bas revenus vivent 155 886 enfants (âgés de moins de 25 ans) soit 1 enfant réunionnais sur 2.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2020 et Insee RP 01/01/2017  
© IGN © Geofla 2.0.2017

➤ POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance  
et parentalité



Logement  
et cadre de vie



Solidarité  
et insertion



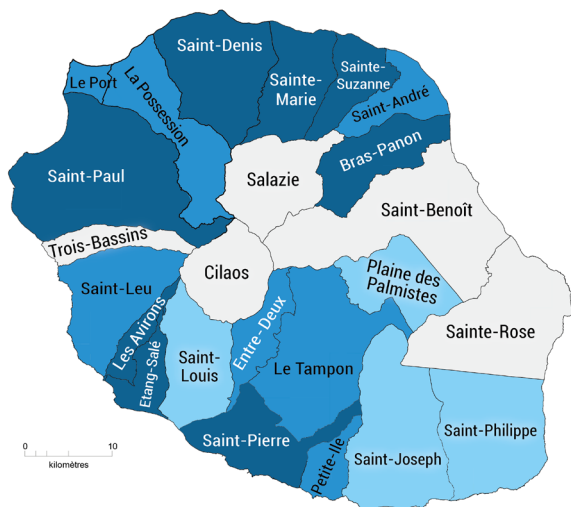
Zoom sur la crise sanitaire  
et l'évolution  
des bénéficiaires du RSA

# Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



## Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Capacité d'accueil théorique en 2020 :  
37,4 places pour 100 enfants de moins de 3 ans

Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoiss, Drees, Msa 2019  
© IGN © Geofla 2.0.2017

La Caf soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants tant au niveau financier que de l'ingénierie sociale pour les différentes structures mais aussi au niveau de prestations individuelles versées aux familles. Avec un total de **14 544 places**, la capacité théorique d'accueil de La Réunion s'élève en 2020 à 37,4 places pour 100 enfants de moins de 3 ans (contre 60,7 pour la France métropolitaine). Elle varie de 19 à 64 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, selon les communes de l'île. A la différence de la métropole où l'accueil chez les assistants-maternels est prépondérant, à La Réunion, l'offre proposée par les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant est le premier contributeur avec 7 117 places, soit 49 % de l'ensemble des places offertes.

## Enfants couverts par la prestation PreParE

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). En 2020, cette prestation couvre 1 488 enfants à charge de moins de 3 ans à La Réunion, soit 4 % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (au sens des prestations familiales). Au niveau de la France métropolitaine, ce taux s'élève à environ 7 %.

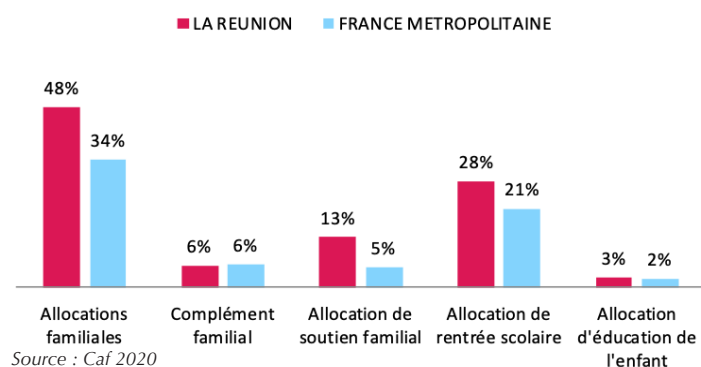
Source : Caf 2020

# Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



## Répartition des prestations



Source : Caf 2020

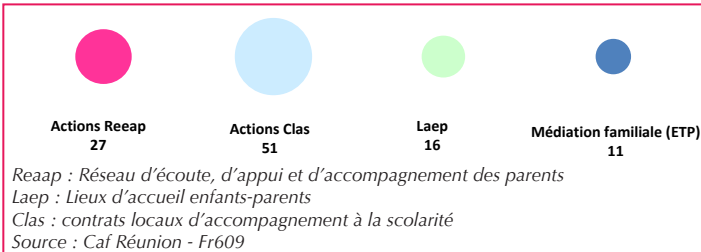
La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- > **48 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du premier enfant, et **6 % obtiennent un complément familial**,
- > **28 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- > **13 %** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- > **3 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

## POUR ALLER PLUS LOIN...

<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

## Les établissements et actions financés en 2020



La Caf témoigne également d'un engagement important sur le soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Au titre des accompagnements mis en œuvre pour soutenir les parents traversant des situations de séparation :

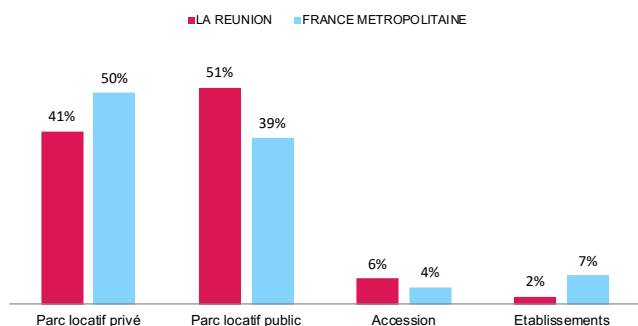
- La Caf propose des séances d'information gratuites « rester parents après la séparation » avec le soutien d'associations de médiation familiale. En 2020, 10 séances animées avec les médiateurs familiaux et un référent de l'ARIPA (Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires) ont été réalisées pour 77 parents ;
- Elle soutient les espaces de rencontre, lieu tiers, neutre et transitoire qui permettent aux parents et à leurs enfants d'établir, de reprendre ou de maintenir des relations lorsque l'exercice des droits de visite est interrompu ou rendu difficile dans un contexte de séparation parfois conflictuel.

# Logement et cadre de vie

## Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



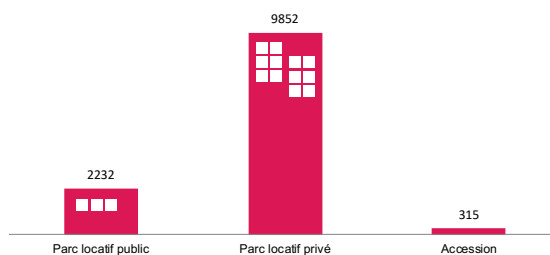
### Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf Réunion

En 2020, **119 463 foyers reçoivent une aide au logement** de la part de la Caf. Cela représente une population de 286 175 personnes couvertes, soit 33 % de la population totale du département. La Réunion se caractérise par une plus forte proportion d'aides au logement dans le parc locatif public et en accession qu'au niveau national.

### Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2019

Après perception des aides au logement **12 399 foyers** consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges. Il est à noter que 9 852 logements sont situés dans le parc locatif privé, majoritaire en nombre de logements et présentant des loyers plus élevés. Le nombre d'allocataires dépensant plus de 40 % de leurs revenus est de 2 232 dans le parc social.

# Solidarité et insertion

## Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est engagée avec constance. En 2020, la Caf de La Réunion compte 129 633 allocataires percevant au moins un minimum social, pour un total de 273 311 personnes couvertes.

Cela comprend :

- > Le versement du Revenu de solidarité active (Rsa) à 103 105 foyers ;

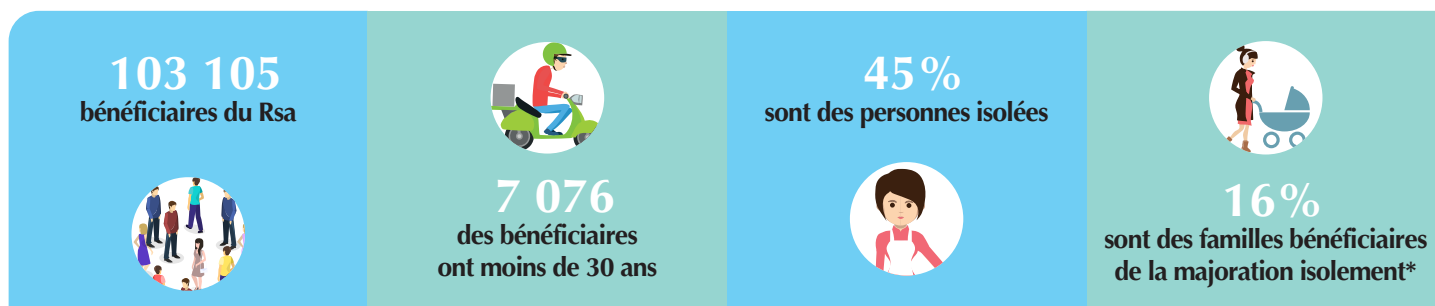
- > Le versement à 77 031 allocataires de la Prime d'activité. Une aide qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi. Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 12 600 foyers en 2020 ;

- > Le versement à 21 091 allocataires souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah). 15 269 d'entre eux perçoivent l'Aah à taux plein c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'autres revenus ;

- > Le versement à 5 603 allocataires du Revenu de solidarité (Rso). Une prestation propre aux Dom et versée aux personnes d'au moins 55 ans et de moins de 65 ans, et qui sont sans activité professionnelle ;

- > En 2020, 154 785 allocataires vivent sous le seuil des bas revenus, c'est-à-dire avec moins de 1 105 euros par unité de consommation et par mois.

### Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



\* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré à la suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

> POUR ALLER PLUS LOIN...

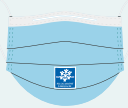
<http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>



# CRISE SANITAIRE

## Évolution des bénéficiaires du Rsa à la Caf de La Réunion

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les évolutions du nombre de bénéficiaires de minimas sociaux se révèlent être très contrastées, depuis mars 2020. La Caf de La Réunion souhaite, à travers ce zoom, éclairer les effets de la crise sur l'évolution des effectifs des bénéficiaires du Rsa, en s'appuyant sur des données objectives mensuelles, entre décembre 2019 et décembre 2020.



### LA CRISE SANITAIRE A PESÉ SUR LA CROISSANCE DES EFFECTIFS DU RSA

Le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 1% entre décembre 2019 et décembre 2020 (contre 2 % entre décembre 2018 et décembre 2019), soit 905 bénéficiaires supplémentaires. La hausse est importante dès le mois de juillet 2020. Un maximum a été atteint en septembre 2020, avec 103 105 bénéficiaires.

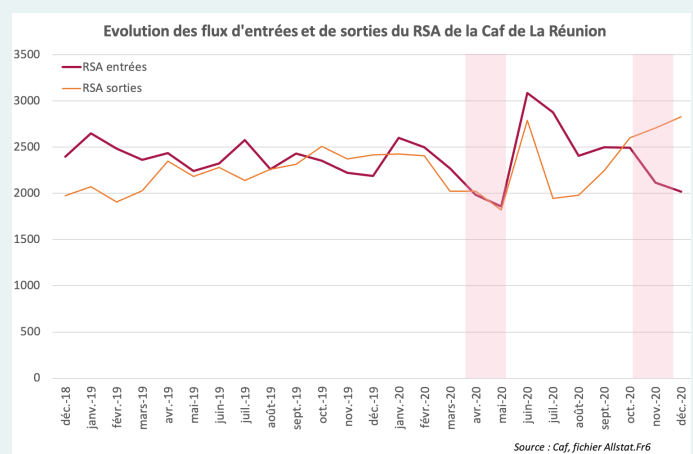
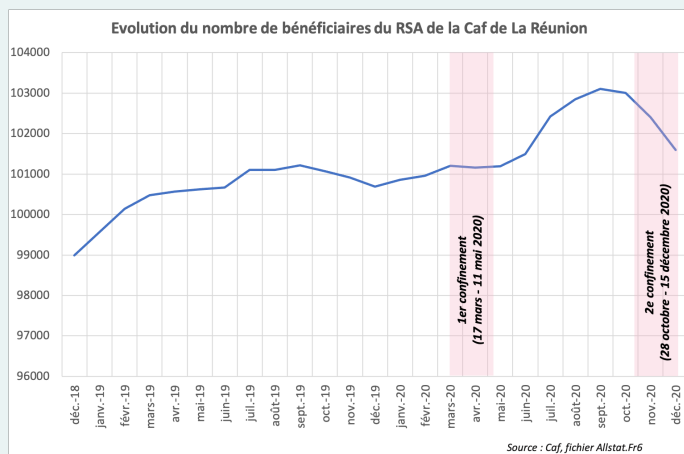
L'analyse des flux d'entrées et de sorties du RSA permet de mieux comprendre l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA. On peut constater que les entrées et sorties ont baissé entre janvier et mai et ce continuellement. Cela s'explique principalement par les mesures de maintien de droit prises par la branche famille. A partir du mois de juin, les entrées dans le RSA augmentent fortement pour atteindre au mois de juillet un niveau maximal. Cette

forte hausse du nombre d'entrées dans le dispositif serait largement causée par la détérioration de la situation économique liées à la crise sanitaire et économique (notamment avec de moindres opportunités d'emploi).



### LES JEUNES ET LES PERSONNES ISOLÉES PARTICULIÈREMENT CONCERNÉS

Entre décembre 2019 et décembre 2020, l'augmentation concerne toutes les classes d'âge et toutes les situations familiales, mais elle s'avère plus forte pour les 50 ans et plus (+ 4 %) et les personnes isolées (+ 3 %). L'augmentation du nombre des bénéficiaires du RSA est légèrement plus importantes pour les plus précaires (hausse de 1 % du nombre de foyers à bas revenus bénéficiaires du RSA, contre 9% pour la France métropolitaine).



## LES MESURES PRISES POUR LA CONTINUITÉ OU L'ADAPTATION DU SERVICE

### Relation avec les usagers sur la période de confinement

- Maintien de la plateforme-téléphonique, notamment en situation de télétravail : près de 61 000 appels traités sur la période soit +13% par rapport à la même période en 2019
- Généralisation et renforcement du dispositif de rendez-vous téléphonique : plus de 6 200 rendez-vous téléphoniques assurés sur la période
- Ouverture de la possibilité d'envoyer des pièces justificatives par mail : plus de 6 700 pièces reçues par ce canal sur la période

### Gestion du droit

- Mise en oeuvre de plus de 56 000 mesures de maintien ou de prolongation des droits

### Action sociale

- Versement des primes et aides exceptionnelles de solidarité aux bénéficiaires du RSA, de l'allocation de logement avec enfants, étudiants et jeunes précaires : près de 67 millions d'euros pour plus de 151 000 allocataires
- Versement d'une Prime Exceptionnelle d'aide à la Restauration Scolaire aux familles, sous condition de ressources et de scolarisation des enfants, en compensation de la perte du bénéfice de la restauration scolaire : près de 92 500 familles pour plus de 13 millions d'euros
- Mise en place d'aides exceptionnelles permettant de soutenir les structures petite enfance faisant face à une diminution importante de leur activité ou à une fermeture totale durant la crise épidémique (plus de 8,6 millions d'euros)